



NOS VICINAUX



LE 150^e ANNIVERSAIRE DE LA BELGIQUE

Depuis 1831, la dynastie est indissolublement liée à l'histoire de la Belgique. Une notice biographique sommaire de nos Souverains permet de mieux s'en rendre compte. Dans le présent numéro, nous donnons un aperçu des réalisations de Léopold I et de Léopold II.

LEOPOLD I

Léopold naquit à Cobourg le 16.12.1790.

Le 2 mai 1816, il épousait la princesse Charlotte, héritière de la Couronne de Grande-Bretagne. Leur union devait malheureusement être fort brève; en novembre 1817, la princesse mit au monde un enfant mort-né et succomba peu après. Ce décès devait marquer Léopold pour le reste de sa vie.

En 1830, la couronne de Grèce lui fut offerte, mais, après de longs pourparlers diplomatiques, il la refusa. Le

Le mariage du Roi, le 9 août 1832, avec la princesse Louise-Marie d'Orléans, fille aînée de Louis-Philippe, roi des Français, était également marqué d'une signification politique. Les liens, déjà existants avec la cour d'Angleterre, se complétèrent d'une relation familiale avec la dynastie française.

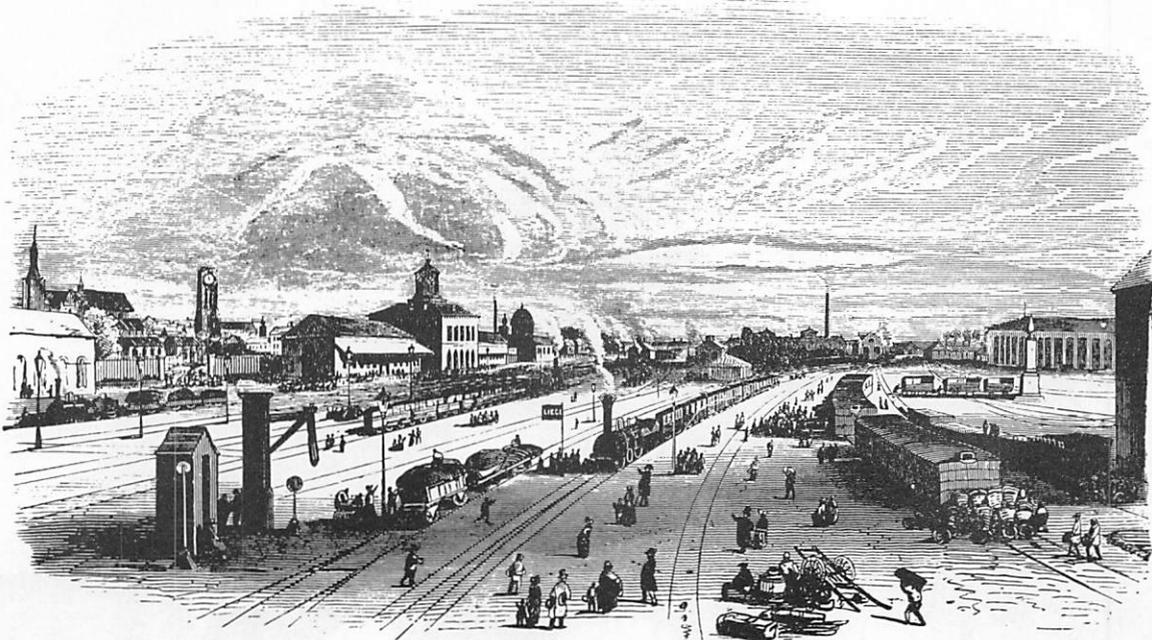
Léopold I s'occupa directement de la formation des gouvernements et même de la politique des ministres. A la base de l'organisation territoriale du pays se trouvent la loi communale (30 mars 1836), préparée avec la participation active du Roi, et la loi provinciale (30 avril 1836). En vertu de la loi du 23 septembre 1842, relative à l'enseignement secondaire, les communes obtinrent une large autonomie en ce domaine.

La construction du premier chemin de fer mérite une mention spéciale. Sur les instances du Roi, qui avait pu se rendre compte, en Angleterre, de l'im-

portances autour d'Anvers, ce qui le fit d'ailleurs entrer en conflit ouvert avec les autorités communales et provinciales.

Son prestige international constituait un important soutien pour le Gouvernement lors des tractations concernant l'adhésion de la Belgique aux traités européens de libre-échange (1861-1865), et surtout lors des négociations difficiles avec la Hollande pour le rachat du péage sur l'Escaut (traité du 12 mai 1863).

Au cours des dernières années de son règne, de très importantes mesures furent encore prises dans le domaine économique et social: la fondation de la Banque Nationale de Belgique (5 mai 1850); la suppression, en 1860, des octrois des villes (les droits de



Le chemin de fer à l'Allée Verte à Bruxelles

<p>WAGGON N^o PLACE N^o 19.</p>	<p>MALINES A BRUXELLES. Départ du 21 juillet 1835, à 3 heures du matin Reçu 50 centimes. Le Receveur, <i>AS</i></p>	<p>IL EST DÉFENDU aux Gardes ou autres Agens de l'Administration de recevoir aucune gratification des voyageurs.</p> <p><i>Verso</i></p>
---	---	---

Premier billet de train (recto) (verso)

21 juillet 1831, il monta sur le trône de Belgique.

Les premières années de notre indépendance, Léopold I usa pleinement de son prestige international pour obtenir la reconnaissance du pays.

Ce ne fut pas une tâche facile, car la Belgique, un des premiers états à se donner, par une révolution, une structure démocratique, éveillait la méfiance d'une Europe encore en grande partie absolutiste.

portance économique du train, des projets pour un chemin de fer d'Anvers et de Bruxelles vers Cologne, via Liège, avaient déjà été conçus en 1832. On cherchait à donner une nouvelle impulsion aux activités commerciales par une relation avec le pays rhénan. La section Bruxelles - Malines, le premier chemin de fer du continent européen, fut inaugurée en 1835.

Léopold I s'intéressa personnellement aux plans pour la construction des

douane perçus par les villes), ce qui favorisa le développement de la circulation des marchandises; la fondation du Crédit Communal (8 décembre 1860), accordant des prêts aux communes; la fondation de la Caisse d'Epargne et de Retraite (16 mars 1865).

A l'automne de 1865, la santé du Roi déclina visiblement. Léopold I, le fondateur de la dynastie belge, mourut le 10 décembre de cette année.

LEOPOLD II

Léopold II naquit à Bruxelles le 9 avril 1835.

Le 22 août 1853, il épousa Marie-Henriette de Habsbourg-Lorraine, archiduchesse d'Autriche.

Léopold II avait une grande admiration pour son père, dont il partageait en grande partie les idées. Comme Léopold I, il était partisan d'un pouvoir exécutif fort, où la position centrale revenait au souverain. Il n'appréciait que peu la lutte entre les tendances politiques.



S.M. Léopold II

Il faisait valoir son influence dans de nombreux domaines.

A partir de 1887, une série de lois d'inspiration sociale furent votées, parmi lesquelles :

en 1887 la loi relative au paiement des rémunérations et celle créant les Conseils d'Industrie et du Travail, ainsi que la loi sur l'ivresse publique et la loi sur les taudis ;

en 1889 la loi sur le travail des femmes et des enfants et la loi sur la réforme des Conseils de Prud'hommes ;

en 1900 la loi sur les pensions de vieillesse ;

en 1903 la loi sur les accidents de travail ;

en 1905 la loi sur le repos dominical.

Mais il cherchait surtout à assurer l'expansion de la Belgique dans le monde. De 1879 à 1885, il sut, à titre personnel, réaliser une œuvre unique dans l'histoire de la colonisation. Avec sa fortune personnelle, il finança plusieurs expéditions en Afrique. Grâce à son intervention, des moyens de transport furent créés et des stations furent fondées au Congo. Le 26 février 1885, la Conférence de Berlin admit l'Etat indépendant du Congo comme nation, avec Léopold II comme souverain. Le

monde politique belge s'opposa longtemps à la reprise du Congo par l'Etat. Finalement, la loi du 18 octobre 1908 fit de l'Etat indépendant du Congo une colonie belge.

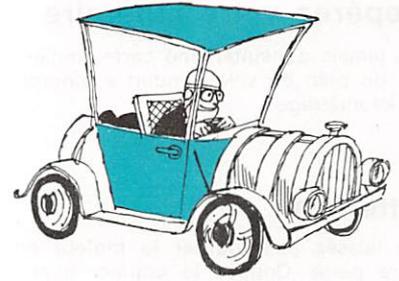
La volonté du Roi d'assurer l'expansion de la Belgique se manifesta encore ailleurs dans le monde. Sous son impulsion, des ingénieurs, des techniciens et des financiers belges créèrent des moyens de transport, des entreprises minières, des industries et des services publics en Chine, en Russie, en Perse, en Turquie, en Egypte et dans nombre de pays d'Amérique du Sud.

Sur les instances du Roi, de nombreux grands travaux furent entrepris dans le but de développer l'infrastructure économique du pays : la modernisation du port d'Anvers ; l'élargissement du canal Gand-Terneuzen ; la création du port de Zeebrugge ; la construction du bassin Vergote, qui rendit le port de Bruxelles accessible aux navires de mer ; le creusement du canal du Centre ; la construction du barrage de la Gileppe. C'est sous le règne de Léopold II que débuta l'industrialisation de la Campine lorsque, en 1901, André Dumont découvrit le bassin minier campinois. En 1905, Gevaert fonda son usine à Mortsel.

Léopold II voulut aussi faire de Bruxelles une grande capitale : il y fit tracer de vastes artères, créer de nombreux parcs, construire de grands édifices et monuments, notamment le Musée de Tervuren et l'Arc de Triomphe du Cinquantenaire.

Le Roi investit en grande partie les revenus des terres privées qu'il possédait au Congo (le domaine de la Couronne au nord du bassin du Kasai) dans l'exécution de travaux publics.

La Reine était morte à Spa en 1902 ; les filles du Roi résidaient à l'étranger. Le 17 décembre 1909, une embolie emporta Léopold II.



COMMENT ECONOMISER 10% DE CARBURANT, OU DAVANTAGE ?

De nouvelles affiches apparaissent actuellement sur les grands panneaux routiers. Elles rappellent (ou apprennent) aux conducteurs qu'en conduisant leurs véhicules sans brusquerie ni hâte inutiles, ils réaliseront, tous ensemble, une économie de carburant et ... d'accidents.

En réalité, la réduction de la consommation dépend de deux facteurs :

- la conduite du véhicule,
- son entretien.

LA CONDUITE ECONOMIQUE

● Repoussez le «choke» dès que possible après le démarrage. Si votre choke est automatique et arrose trop longtemps le carburateur, un petit «coup de gaz» le ramènera à la raison.

● Démarrez toujours en douceur et passez très vite la 2e vitesse. Ne poussez jamais une vitesse à fond. Enclez le rapport supérieur avant que le moteur ne commence à se plaindre (plus facile encore quand on dispose d'un compte-tours).

Toutefois, un moteur qui tourne trop lentement boit beaucoup également (ex.: se maintenir en 3e à 40 à l'heure).

La conduite «coulée»

● Les accélérations brutales et les nombreux freinages qui en résultent se traduisent par une surconsommation de «super» ou de «normale». Adoptez au contraire un style de conduite très souple qui vous évitera de devoir changer de vitesses trop souvent :

Gardez vos distances pour mieux prévoir les freinages et relâchez l'accélérateur quand vous voyez au loin que des feux-stop s'allument. Très souvent, cela vous dispensera même de devoir freiner (ex.: feu rouge redevenant vert quand vous arrivez à sa hauteur).

La vitesse se paie cash

Tout comme la conduite «sportive», une allure très soutenue sur autoroute est également un gaspillage :

consommation moyenne d'une voiture :
à 80 km/h : 7 l aux 100 km
à 100 km/h : 8,3 l aux 100 km
à 120 km/h : 10,1 l aux 100 km
à 160 km/h (Allemagne uniquement) : 16,7 l.

Repérez votre itinéraire

Ne jamais consulter une carte routière ou un plan de ville conduit à alourdir le kilométrage.

Attentes

Ne laissez pas tourner le moteur en pure perte. Coupez le contact quand une attente promet d'être longue (bouchons, passages à niveau, etc.).

Résistance à l'air

● Souvent, des voitures circulent surmontées d'une galerie vide. Si elle n'est pas indispensable, enlevez-la. Cette simple précaution permet déjà d'économiser un litre d'essence aux 100 km.

● N'essayez pas de maintenir votre vitesse au niveau habituel lorsque le vent vient de face. Acceptez de rouler un peu moins vite.

● Même chose si vous désirez absolument laisser vitres et toit ouverts.

L'ENTRETIEN

● Insuffisamment gonflés, vos pneus freineront le roulement. Et des freins qui «frottent» auront le même effet.

● Bougies propres, électrodes correctement écartées, avance à l'allumage bien calibrée et carburateur bien réglé vous éviteront des mises en marche laborieuses.

● Un système de refroidissement défectueux (courroie de ventilateur détendue, p. ex.) entraîne une augmentation de consommation.

● Conclusion : si vous n'êtes pas bricoleur, respectez scrupuleusement les indications de votre carnet d'entretien.

LES FAUSSES ECONOMIES

● «Rogner» sur l'éclairage (dangereux).

● Se mettre au point mort dans les descentes (dangereux).

● Utiliser de l'essence ordinaire quand le moteur est conçu pour la «super» (consommation accrue, encrassement du gicleur, usure plus rapide des pièces du moteur,...).

● Prendre de l'essence par tranche de 100 F à la fois (elle s'évaporerait plus vite. A moins, bien entendu, de procéder de la sorte chaque fois que le réservoir s'est vidé d'un cinquième).

La conduite calme et fûtée entraîne donc une économie certaine. D'autant plus certaine que vous vous préserverez plus facilement des collisions par le fait même. Ici, l'économie peut aller loin. Inutile de vous faire un petit calcul.

(Conseil supérieur de la Sécurité routière)

NOTRE PARC D'AUTOBUS : véhicules mis en service en 1979

Depuis de nombreuses années, et en raison du nombre restreint des lignes ferrées vicinales, la S.N.C.V. s'est préoccupée principalement d'agrandir et de renouveler son parc d'autobus.

Au cours de l'exercice écoulé, aucun nouveau type d'autobus n'a été mis en circulation. Seuls 174 véhicules du type Van Hool-Daf A 120-011, dont les premiers nous furent livrés en 1978, firent leur apparition sur notre réseau.

Leurs caractéristiques particulières, par rapport à notre type d'autobus précédent, ont été mentionnées dans notre numéro 199 de mars-avril 1979.

Au 31 décembre 1979, notre parc d'autobus s'élevait à 2.374 véhicules, soit une augmentation de 18 unités par rapport au 31 décembre 1978.

Si l'année 1979 ne vit point de nouveautés, ce ne sera pas le cas pour l'exercice en cours. En effet, d'ores et déjà, commande a été passée pour la fourniture de :

- 3 autobus urbains Van Hool AU 138 (moteur Fiat de 126 ch.) ;

- 3 autobus urbains sur châssis Mol M 28 et carrossés par Jonckheere (moteur Cummins de 168 ch.) ;
- 127 autobus STANDARD Van Hool - A 120 (moteur Daf de 205 ch.) ;
- 26 autobus STANDARD Van Hool - A 120 (moteur Man de 240 ch.) ;
- 25 autobus STANDARD sur châssis Mol et carrossés par Jonckheere (moteur Mercedes de 200 ch.) ;
- 56 autobus articulés Van Hool - AG 280 (moteur Man turbocompressé de 320 ch.).

A noter que 10 Van Hool - Daf, du type A 120-014, commandés antérieurement, seront encore mis en circulation en 1980. Ces autobus diffèrent de la série A 120-011 par des pneus de petit diamètre, par une simplification de la commande de chauffage, et par des glaces teintées et montées à flanc de la carrosserie, avec des montants peints en sombre, accentuant ainsi la continuité des glaces sur tout le long pan du véhicule.



Un type d'autobus articulé (Photo Van Hool)

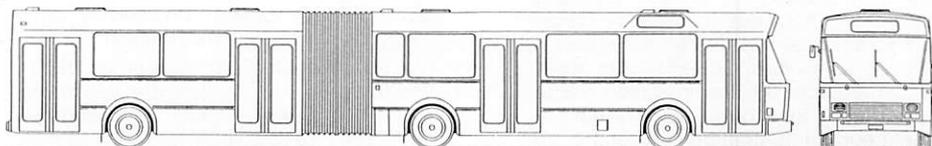
LA S.N.C.V A COMMANDE 56 AUTOBUS ARTICULES

Après la commande de six «City-Bus», dont il a été question dans notre précédent numéro, voici que la S.N.C.V. vient de passer commande de cinquante-six autobus articulés.

Ces types d'autobus, que l'on appelle souvent des «bus accordéon» ou parfois des «bus à soufflet», ont, de-

puis de nombreuses années, fait leurs preuves dans divers pays d'Europe et d'outre-mer. Certains d'entre nos lecteurs les auront certainement rencontrés ou peut-être utilisés au cours de leurs pérégrinations touristiques à l'étranger.

A noter que notre service d'études a



suivi et examiné de près des essais faits en Belgique avec ces véhicules, avant de juger de leur efficacité et de leur opportunité.

Il est évident que des autobus de très grande capacité peuvent offrir des avantages ou des facilités d'exploitation dans certaines circonstances et pour des services appropriés.

Leur capacité de transport est en effet supérieure de près de 40% à celle d'un autobus normal, tandis que les frais d'entretien et d'exploitation sont relativement moins élevés, tout en offrant au public un confort au moins équivalent.

Par rapport à l'automobile, l'autobus articulé accentue encore, par personne transportée, les avantages que les moyens de transport public présentent en matière de consommation d'énergie, de frais de transport, de pollution, de bruit, de pourcentage d'occupation de la voirie, de problèmes de parking, de sécurité, etc.

De nombreuses innovations seront appliquées sur ces véhicules :

- surveillance des flancs, donc des portes de la remorque, au moyen d'un circuit fermé de télévision ;
- contrôle du dégonflement des pneus de la remorque ;
- contrôle de l'angle de brisure du véhicule ;
- chauffage plus puissant adapté à un plus grand volume ;
- meilleure insonorisation du moteur ;
- essieu arrière orientable de la remorque ;
- phares et feux rectangulaires à l'avant (amélioration de l'esthétique de l'autobus) ;
- double circuit de frein, assurant de toute façon le freinage du 3e essieu ;
- freinage proportionnel à la charge, pour le 2e et le 3e essieux ;
- meilleure circulation assurée par des portes doubles et un plancher bas sur toute la longueur du véhicule ;
- plus grands indicateurs de parcours à l'avant, assurant une meilleure visibilité des textes.

Voici la liste de leurs caractéristiques principales :

● longueur hors tout	17,350 m
● largeur	2,490 m
● hauteur totale	3,150 m
● tracteur :	
porte-à-faux avant	2,765 m
empattement	5,200 m
porte-à-faux arrière	2,100 m
● remorque :	
distance pivot-essieu	4,550 m
porte-à-faux arrière	2,735 m
● hauteur intérieure	
minimum	2,325 m
● rayon de braquage	10,850 m
● voyageurs assis	} (version 57
● voyageurs debout	
● total	125
● tare	13.550 kg
● poids en charge	23.070 kg
● moteur diesel suralimenté placé verticalement : 4 temps, 6 cylindres en ligne, 11l. de cylindrée, puissance 206 kW (280 cv) à 2.200 t/min.	

D'après les prévisions actuelles, les autobus articulés seront mis en circulation dans les régions de St.-Nicolas, de Grimbergen, de Mons et de Bassenge. Nul doute que leur apparition sera remarquée. Elle prouvera une fois de plus que la modernisation des moyens de transport en commun se poursuit sans désemparer.

RENOVATION DE 20 MOTRICES DU TYPE S

Dans notre numéro 199 de mars-avril 1979, nous avons annoncé l'apparition sur les lignes vicinales d'une motrice du type S rénovée dans notre atelier de Jumet. Depuis lors, cette motrice a subi, surtout la nuit, de multiples essais sur notre réseau de Charleroi.

Les essais ayant donné satisfaction, il a été décidé de procéder à la rénovation d'un lot de 20 motrices du même type afin de remédier à l'insuffisance de matériel moderne, qui se manifestera lorsque la boucle de semi-métro de Charleroi, avec ses diverses antennes, deviendra opérationnelle.

En effet, les 55 voitures articulées commandées pour desservir ce semi-métro ne suffiront pas pour faire entièrement face au trafic de voyageurs sur notre réseau de Charleroi.

D'autre part, une commande d'un lot supplémentaire de véhicules articulés n'est pas encore à envisager, vu les circonstances actuelles.

A l'atelier de Jumet, les travaux de modernisation et de rénovation aux voitures du type S battent leur plein, afin qu'elles soient prêtes à la date de la fourniture des 55 voitures articulées, en 1981 et 1982.



Les motrices S sont, pour ainsi dire, entièrement démantelées. En somme, on n'en garde que le châssis, l'ossature, le toit et les bogies. Tous les appareillages mécaniques, électriques et pneumatiques sont renouvelés ou rajoutés. Elles sont munies de nouveaux équipements et de dispositifs spéciaux, pour rendre les voitures à même de circuler sur la boucle et les antennes de semi-métro.

L'aperçu ci-après, forcément incomplet, permet de se faire une idée de l'ampleur des travaux réalisés par notre personnel de l'atelier de Jumet.

1. CARROSSERIE

Le revêtement en aluminium a été remplacé par des tôles d'acier soudées. Des marches rabattables ont été montées. La forme extérieure du véhicule a été revue et améliorée. L'habillage intérieur est entièrement renouvelé et le poste de conduite complété, modernisé et réaménagé.

2. EQUIPEMENT PNEUMATIQUE

L'ancien compresseur, de trop faible capacité, a été remplacé par un compresseur rotatif plus silencieux, avec aspiration d'air au niveau de la toiture, garantissant un bon fonctionnement des commandes des freins, des portes, des marchepieds, des sablières, etc... Un sécheur d'air complète cet appareillage.

D'autre part, le véhicule a été pourvu d'un nouvel équipement de frein, de meilleur rendement, d'un rattrapeur automatique du jeu dans les timoneries de frein et d'un frein à main assisté par un cylindre à ressort.

3. BOGIES

Pour réduire le bruit et améliorer le confort des voyageurs, les bogies ont été munis de roues élastiques et d'une suspension secondaire en caoutchouc. On essaie également pour le moment un nouveau type de suspension primaire, et une aspiration de l'air de refroidissement des moteurs à travers des filtres.

Ces bogies sont par ailleurs dotés de patins magnétiques, afin de pouvoir assurer des freinages dans les meilleures conditions et éviter les risques de patinage en hiver.

4. CONVERTISSEUR

En lieu et place de l'ancien système de charge des batteries, un convertisseur statique (600 V - 24 V, 15 A) assure maintenant la sécurité du bon fonctionnement des portes et des marchepieds rabattables, le contrôle des vitesses, etc...

A noter qu'un dispositif spécial provoque le déclenchement du disjoncteur général en cas de mise en route du véhicule lorsque les portes sont ouvertes.

5. CHAUFFAGE ET VENTILATION

Un chauffage, en grande partie similaire à celui qui a été retenu pour les motrices articulées, a été mis en place. Il est constitué de 8 éléments chauffants d'une puissance de 7,2 kW, sous une tension de 600 V. Il s'agit d'un système à air pulsé, avec un dispositif de réglage d'intensité, à deux régimes de ventilation.

Chaque poste de conduite est équipé, en outre, d'un système de dégivrage du pare-brise.

* * *

A l'heure actuelle, 5 motrices ont été entièrement transformées et subissent des essais intenses avant leur mise en service.

Chaque année, les enfants de 6 à 12 ans, séjournant dans une de nos maisons de vacances, sont invités à participer à un concours de dessin.

Un prix «Directeur général Hoens» récompense les meilleurs dessinateurs.

Pour la saison 1979, le résultat du concours s'établit comme suit :

ZONNEBLOEM

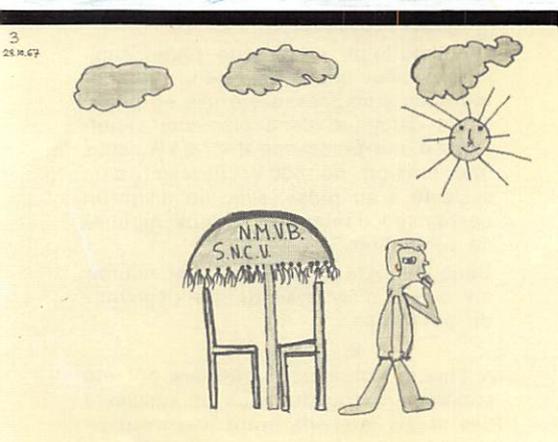
● Vincent Druart, fils de M. Druart, ayant résidence administrative à Quaregnon.

ANNETTE ET LUBIN

● Jean-Marc De Coninck, fils de M. De Coninck, ayant résidence administrative à Assebroek ;

● Jurgen De Muynck, fils de A. De Muynck, ayant résidence administrative à Destelbergen.

Nous félicitons de tout cœur les lauréats de 1979, à qui un joli cadeau a été envoyé, et souhaitons déjà beaucoup de succès aux participants au concours de 1980.



LE MILLENAIRE DE LA PRINCIPAUTE DE LIEGE

L'a.s.b.l. «Millénaire de la Principauté de Liège» a ouvert un Centre d'information où le public peut obtenir tous renseignements sur les manifestations relatives à la célébration du Millénaire, un autocollant, la brochure «Bonnes Villes de la Principauté», ainsi que le programme des manifestations du Millénaire.

Ce centre est situé rue Gérardrie, 1 (coin place Saint-Lambert et rue Gérardrie) et fonctionne du lundi au vendredi, de 10 à 12 h et de 13,30 à 16,30 h. Pour la direction générale, s'adresser à :

«Millénaire de la Principauté de Liège», Place Notger, 2 - 4000 Liège - ☎ 041/23.39.70.

Nous mentionnons ci-après quelques événements marquants du programme pour les mois de mai et de juin 1980 :

Jusqu'au 1er octobre Exposition «Histoire militaire de la Ville de Huy», à Huy.

Jusqu'au 18 mai Exposition «Richesses du Millénaire», à l'Eglise Saint-André, place du Marché à Liège ; inauguration du cloître Saint-Jean, après rénovation.

9 au 11 mai 75^e anniversaire de la «Fête des Arbres» (à Esneux).

15 au 17 mai Rallye international «Notger» (organisé par la section Camping-Caravanning du «Royal Motor Union»).

18 mai Cortège historique - Reconstitution de la «Joyeuse Entrée» du Prince-Evêque Erard de la Marck à Liège.

15 au 18 mai Rallye automobile pour «Ancêtres» (organisé par le Vétéran Car Club).

24 au 26 mai Festivités avec les villes jumelées à Couvin.

4 juin Colloque «Rayonnement économique liégeois à travers les âges», au Palais des Congrès, à Liège.

7 au 29 juin Exposition historique militaire (histoire des Liégeois dans les armées étrangères), à la salle des Ingénieurs (rue Forgeur, Liège).

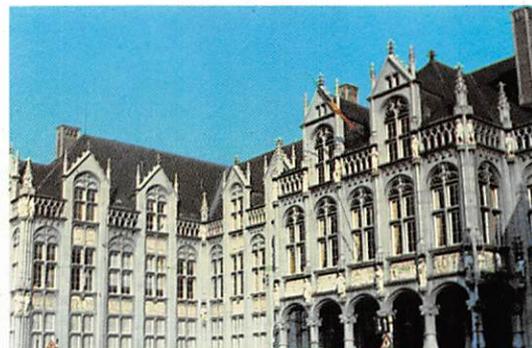
1^{ère} quinzaine de juin Exposition de modèles réduits, organisée par l'Association nationale des Anciens de la Force Navale et «le Club nautique» (au Centre Culturel de Chênée, rue de l'Eglise 1).

13 au 16 juin Journées des Anciens de la Force Navale, en collaboration avec le Port autonome de Liège (concerts et attractions sur la Meuse).

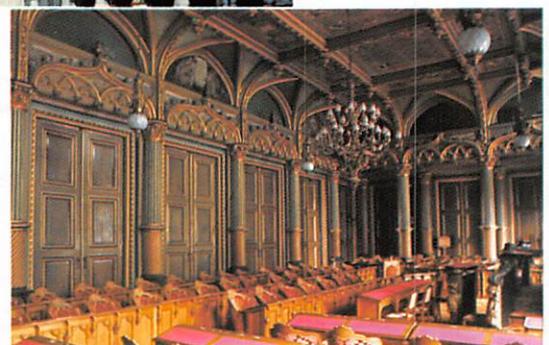
21 juin Circuit des vallées liégeoises. Journée cyclotouriste : départ et arrivée au stade de Rocourt.

29 juin Arrivée d'étape du Tour de France.

30 juin Etape contre la montre du Tour de France, à Spa-Francorchamps.



Façade Notger (style ogival XVI^e.S) par Jean Delsaux. Photo S.I. Liège



Salle du Conseil Provincial de Liège. Photo S.I. Liège

VACANCES 1980

Passez vos vacances de 1980 dans nos maisons de vacances ou dans nos appartements meublés. Vous y avez tout intérêt. Vous y bénéficierez de conditions très avantageuses. Vérifiez et comparez les prix. Vous serez édifiés.

De plus, vous séjournerez dans deux des plus belles régions de notre pays.

Au Littoral, notre maison de vacances «Zonnebloem» est située à Nieuport,

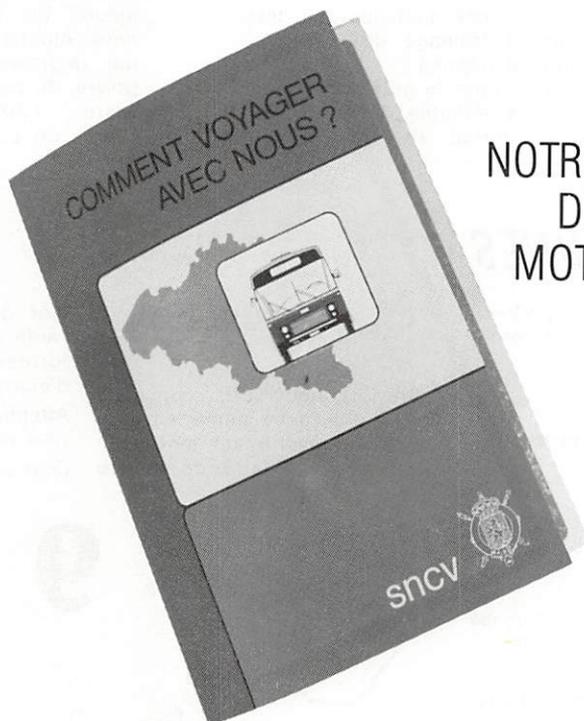
port de pêche et de plaisance à l'embouchure de l'Yser. Nos appartements meublés se trouvent dans les stations balnéaires de Wenduine-De Haan, Koksijde et Blankenberge.



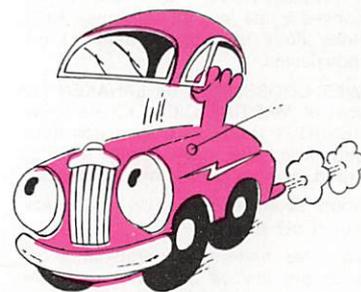
En Ardenne, notre maison de vacances «Annette et Lubin» vous attend à Spa, station thermale réputée et centre d'excursions innombrables de toute beauté.



Nos pensionnés qui fêtent leurs noces d'or ou de diamant en 1980 peuvent y séjourner gratuitement, une semaine, s'ils en font la demande au Service social de la S.N.C.V., 14 rue de la Science, 1040 Bruxelles, en spécifiant la maison de vacances et les dates choisies.



NOTRE STAND AU 58e SALON DE L'AUTOMOBILE, DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE



Photos Thys

Il y avait foule à ce 58e Salon, qui eut lieu, à Bruxelles, du 16 au 27 janvier 1980. Tous les records d'affluence furent battus.

Le stand que la Société nationale y avait installé, bénéficia évidemment aussi de cette réussite et vit défiler un grand nombre de visiteurs.

Un dépliant vicinal «Comment voyager avec nous», mis à la disposition du public, suscita beaucoup d'intérêt.



PAGE FAMILIALE

A NOS FOURNEAUX

TOAST AU FROMAGE

Ingrédients :

4 tranches de pain sans croûtes
100 gr de fromage à tartiner maigre
25 gr de margarine de régime
½ cuiller à café de cognac
8 noix
paprika en poudre, ciboulette ou persil haché

Bien mélanger le fromage avec la margarine de régime. Y ajouter le cognac. Bien mélanger le tout. Hacher finement la moitié des noix et les ajouter au fromage. Saupoudrer de paprika. Tartiner les tranches de pain avec ce mélange.

Garnir avec une noix entière et de la ciboulette ou du persil haché.

PLIE AUX FINES HERBES

Ingrédients :

1 plie par personne
2 oignons
2 cuillers à soupe de câpres
jus de citron
épices

Griller les plies au four. Faire revenir dans un peu d'huile d'arachide l'oignon haché et les câpres. Entourer le poisson de ce mélange. Asperger de jus de citron assaisonné. Servir avec des pommes nature et de la salade verte.

TOAST HAWAÏEN

Ingrédients :

4 tranches de pain
4 tranches d'ananas
4 tranches de fromage de Hollande
des restes de poulet, pigeonneau, rôti
Recouvrir les tranches de pain avec la viande (coupée finement s'il s'agit de volaille).
Y ajouter 1 tranche d'ananas puis terminer avec le fromage de Hollande. Saupoudrer de paprika.
Passer au four sous le grill chaud pendant quelques minutes. Garnir d'une branche de persil et d'une cerise cocktail.

B. COLLIN
Diététicienne

BLANQUETTE DE VEAU

Ingrédients :

± 800 gr. de veau pour blanquette
2 tomates, 1 oignon
2 paprikas
2 dl de vin blanc sec ou de bouillon dégraissé.

Couper la viande en morceaux. La dorer légèrement à l'huile d'arachide. Y ajouter les tomates pelées et épépinées. Ajouter le vin blanc ou le bouillon dégraissé. Assaisonner avec du poivre, du paprika, du thym, du laurier. Cuire ± 1.30 h.

Garnir de persil haché et servir avec du riz.

LE COIN DES JEUNES

Il nous est parvenu beaucoup de réponses à nos jeux pour l'année 1979. Nous nous réjouissons d'un tel enthousiasme.

MIET COOSEMANS de LANAKEN (12 ans) et MARTINE DIERICKX de KAMPENHOUT (14 ½ ans) sont nos deux gagnants; ils ont trouvé le plus grand nombre de bonnes solutions.

Nous les en félicitons. Un joli cadeau leur a été offert.

Voici les noms des participants qui nous ont envoyé 3 bonnes réponses pour le n° 203 - 1979.

BUELENS Karel, Kessel-Lo 14 ans / CLEYNKENS Geert, Veltm 13 ans / DELHAISE Pascal, Haltinne ?? ans / FABRINETTI Frank, Esneux ?? ans / FABRINETTI Gérard, Esneux ?? ans / FRÈRE Danièle, Nadrin ?? ans / GEUKENS Marc, Meldert 15 ans / GEUNS Guldo, Peer ?? ans / GIELIS Patricia, Erps-Kwerps ?? ans / JA-CQUY Edouard, Nivelles ?? ans / JURGEN Claus, Rupelmonde 13 ans / LEBRUN Philippe, Chaumont-Florennes ?? ans / MEULEMANS Peter, Bavegem 15 ans / MEYVIS Leo, Hoevenen 10 ans / PIRARD Marleen, Schoten 14 ans / PLESSERS Hilde, Dilzen 9 ans / RODEYNS Leentje, Tirlmont 12 ans / SCHEPERS Danny, Mol 6 ans / STOREZ Chrt., Tournai ?? ans / TOUSSAINT Katty, Merles St. Cath. ?? ans / VAN DAMME Ann, St-Niklaas 11 ans / VANDEKERCKHOVE Sylvia, Courtrai 10 ans / VANDERSPIKKEN Marleen, Genk 11 ans / VAN HEMELRIJK David, Mons 7½ ans / VASTMANS Katia, Montalgou 8 ans / VERGALLE Christel, Lennik 16 ans.

Dans chaque journal vous trouverez

des jeux. Envoyez-nous vos solutions. Nous vous souhaitons bonne chance pour 1980.

SOLUTIONS DES JEUX DU N° 204

- 4 = Norvège
- 1 = ablette 2 = perche 3 = coelacanth 4 = gardon 5 = brochet 6 = morue 7 = baudroie
- 7 fait exception ;
1 = Seine 2 = Garonne 3 = Gironde
4 = Rhône 5 = Loire 6 = Somme
- Figure B
- 51 les autres nombres sont premiers.

De façon à obtenir horizontalement six noms d'animaux, oiseaux ou poissons, parviendrez-vous à découvrir les voyelles qui manquent à l'appel ?

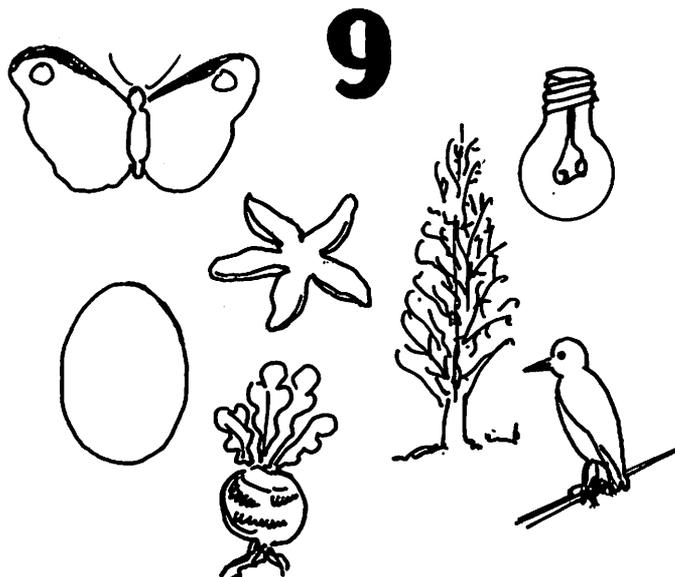
V		P		R
S	T		R	N
	L	P		G
C		S	T	R
F			C	N
G		R		F

REBUS

Cette fois, nous vous proposons un jeu d'un autre genre. Chaque dessin représente un mot. Prenez la première lettre de chaque

mot que vous aurez trouvé. A l'aide de ces lettres vous pourrez former le nom d'un homme d'état français.

Attention, les figures ne se trouvent pas dans le bon ordre !
Quel est cet homme d'état ?



Vite, envoyez votre réponse à «Nos Vicinaux», 14 rue de la Science, 1040 Bruxelles.

Notez bien vos nom - prénoms - âge - adresse - localité et la fonction de votre papa, ou de votre maman, à la S.N.C.V.

VACANCES SANS TRACAS

Vous allez partir en vacances, mettez donc cette page dans votre valise. Où que vous soyez, mer, campagne, montagne, vous y trouverez tous les trucs et les remèdes pour parer et guérir les mille petites menaces qui vous guettent, dans l'herbe, dans le sable, dans les bois. Qu'il s'agisse de piqûres d'insectes, de vieux clous, d'épines d'oursins, d'orties, tout y est, classé par ordre alphabétique.

ABEILLES

PRÉCAUTIONS : ne les gênez pas dans leur travail. Ne les effrayez pas par de grands gestes. Ne mordez jamais dans un fruit sans vérifier auparavant si une abeille ne s'y est pas nichée. Protégez votre tête : une abeille qui se prend dans les cheveux devient furieuse.

SOINS : Enlevez le dard en promenant un ongle au ras de la peau ou avec une pince à épiler, en faisant attention de ne pas le casser. Frictionnez la piqûre avec du jus d'oignon, de poireau, de persil ou d'herbe. Appliquez une pommade antiallergique (au phénergan par exemple). Versez quelques gouttes d'eau de Javel ou d'ammoniaque sur la piqûre. En cas de piqûre dans la bouche, appelez immédiatement le médecin. En attendant, faites des gargarismes à l'eau salée ou vinaigrée. Pour les piqûres aux paupières, très douloureuses, appliquez du vinaigre ou de l'eau très salée. Appelez également le médecin, pour toute piqûre, si vous avez des frissons, des nausées, mal à la tête ou des cloques généralisées. En l'attente, buvez du café ou du thé pour vous remonter. Jamais d'alcool.

AOUTATS

PRÉCAUTIONS : ne vous asseyez pas autant que possible à même l'herbe ou dans un sous-bois humide ! Si vous voulez vous prémunir totalement, portez des petites bottes légères dans des prairies : les aoûtats grimpent en effet le long des jambes.

SOINS : Tamponnez avec de l'eau vinaigrée ou ammoniaquée, ou encore, de l'alcool camphré. Prenez un bain en vous brossant au savon de Marseille et essayez de détacher ensuite les larves qui se sont infiltrées sous votre peau avec une pointe d'aiguille ou encore, étouffez-les en passant du vernis à ongles incolore sur chaque piqûre. Contre les démangeaisons, passez une lotion mentholée à 10% ou une pommade à l'hydrocortisone (chez le pharmacien).

ARAIGNÉES

PRÉCAUTIONS : En principe les araignées d'Europe ne piquent pas. Cela dit, il arrive parfois que le contact provoque des allergies. Méfiez-vous donc quand même.

SOINS : lavez à l'eau salée. Appliquez un pansement humide au formol et une pommade anti-allergique (chez le pharmacien). Appelez le médecin, en cas de malaise général : frissons, nausées, maux de tête, cloques nombreuses, etc.

CHENILLES

PRÉCAUTIONS : Eloignez-vous des arbres où vous avez repéré des chenilles processionnaires. Elles peuvent, si elles vous tombent dessus, sans que vous y preniez garde, provoquer, des démangeaisons désagréables, quoique non dangereuses.

CHENILLES

SOINS : frictionnez avec de l'eau vinaigrée. Appliquez une pommade anti-allergique.

CLOUS

PRÉCAUTIONS : Méfiez-vous de marcher sur des planches ou des bouts de bois qui traînent. Ils sont trop souvent hérissés de pointes ou de clous rouillés.

SOINS : nettoyez immédiatement toute blessure, si superficielle qu'elle soit, à l'éther ou à l'eau oxygénée. Cela fait, si vous n'êtes pas vacciné contre le tétanos, rendez vous tout de suite à l'hôpital le plus proche pour vous faire faire une piqûre antitétanique. Les clous rouillés sont, en effet, le siège de prédilection du microbe du tétanos, maladie mortelle.

ECHARDES

PRÉCAUTIONS : Elles sont évidentes. Quand vous êtes près d'un buisson d'épineux, méfiez-vous. Quand vous voyez une planche, un morceau de bois sur la plage, évitez de marcher dessus.

SOINS : Prenez une aiguille que vous aurez désinfectée à la flamme, et faites sortir l'écharde (ou l'épine) en la prenant par en dessous. Faites saigner légèrement et désinfectez à l'alcool.

ECLATS DE VERRE

PRÉCAUTIONS : Si vous n'avez pu éviter de marcher dessus, assurez-

vous qu'aucun débris de verre ne vous est resté dans la peau, en passant légèrement le doigt à l'endroit où il pourrait se trouver. Une douleur — souvent vive — vous renseigne.

SOINS : Enlevez le débris de verre à l'aide d'une aiguille flambée (souvent vous n'y arriverez qu'en tâtonnant). Faites ensuite saigner légèrement et mettez un peu d'alcool.

FOURMIS

PRÉCAUTIONS : avant de vous asseoir à la campagne, tapez du pied dans l'herbe ou dans la mousse : les nids de fourmis sont généralement cachés et votre geste les fera sortir.

SOINS : Passez les piqûres à l'eau vinaigrée.

GUEPES et FRELONS

PRÉCAUTIONS : Eloignez-vous des arbres creux, des poteaux pourris, des grosses racines ou des vieux murs : guêpes et frelons y nichent souvent. (Autres précautions, voir : Abeilles).

SOINS : mêmes soins, aussi, que pour les abeilles. Voir à ce mot.

MEDUSES

PRÉCAUTIONS : Evidemment, quand vous nagez il n'y a pas grand-chose à faire : les méduses sont transparentes. On les distingue très mal. Par contre, vous pouvez fort bien faire attention quand elles sont échouées sur la plage ; elles gardent alors encore à fleur de peau une partie de leur venin. Apprenez à vos enfants à ne pas les toucher.

SOINS : Désinfectez la piqûre (qui ressemble à une rougeur d'urticaire) avec un peu d'eau de Dakin et prenez un anti-histaminique de synthèse, chez le pharmacien, pour combattre les troubles respiratoires et nerveux qui surviennent parfois.

MOUSTIQUES

PRÉCAUTIONS : Le mieux, évidemment,

serait de faire assécher les eaux stagnantes autour de votre maison. De toute façon vaporisez votre chambre avec du D.D.T. en bombe. Placez un oignon coupé, des feuilles de tomates ou de géranium près de votre lit. La transpiration attire les moustiques : douchez-vous donc avant le soir. Et si vous redoutez particulièrement leurs piqûres, enduisez les parties découvertes de votre peau d'une crème aux silicones ou antimoustiques (chez le pharmacien) ou encore frictionnez-vous à l'essence de citronnelle, dont l'odeur les éloigne.

SOINS : Passez, au choix, sur les piqûres une eau dentifrice au menthol, de l'eau salée froide, du vinaigre, de l'ammoniaque, de l'eau javellisée, du jus de citron, de persil frais, de poireau ou de la crème anti-allergique. En cas de nombreuses et grosses cloques, de malaises, prenez des comprimés au phénergan et appelez le médecin.

MURENES

PRÉCAUTIONS : ne cherchez pas à déloger de leur trou ces poissons à peau luisante et rougeâtre (0 m. 60 à 1 m. 30 de long) qu'on peut confondre avec de grosses anguilles et qui habitent les creux de rocher de la Méditerranée. Dérangées, les murènes, qui sont pourvus de dents acérées, peuvent devenir féroces et mordre cruellement. Prévenez vos enfants, faites-leur une description de ces poissons.

SOINS : Nettoyez rapidement la morsure avec un peu d'alcool ou d'eau oxygénée. Appelez le médecin (ou à défaut, voyez un pharmacien).

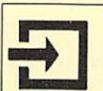
ORTIES

PRÉCAUTIONS : Elles sont simples : ne vous promenez pas jambes ou bras nus dans les champs, les prés, partout où il y a des orties.

SOINS : Quelques feuilles de menthe fraîche avec lesquelles vous frotterez vos piqûres, feront cesser immédiatement les démangeaisons.

Vous trouverez la suite dans le numéro 206 : les oursins, les puces, les punaises, les rascasses, les scorpions, les taons, les vipères, les vives.

NOUVELLES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE ET DES GROUPES D'EXPLOITATION



RECRUTEMENT

ADMINISTRATION CENTRALE

De Wandelaer A-M., rédacteur.
Peleman S., employée à la réception.
Somers A-L., employée à la réception.
Venken E., commis.
Vlieger M., ouvrier.

ANVERS

Ruysers M., dactylo.
Claes L., cond.-rec. AB.
Cuyppers M., cond.-rec. AB.
De Belder G., cond.-rec. AB.
De Houwer J., nettoyeur.
Geerts M., cond.-rec. AB.
Hemelaer W., cond.-rec. AB.
Jongenelen G., cond.-rec. AB.
Lamberts L., ouvrier qualifié.
Liekens V., cond.-rec. AB.
Tobbinte J., ouvrier magasin.
Van Hoof J., cond.-rec. AB.
Van Sande H., nettoyeur.
Aerts M., cond.-rec. AB.
Bogaerts J., cond.-rec. AB.
Essers J., cond.-rec. AB.
Van Camp W., ouvrier qualifié.
Van Eeckeren C., cond.-rec. AB.
Verbraeken K., manoeuvre d'atelier.

FLANDRE ORIENTALE

Debock M., mécanicien.
De Lausnay P., mécanicien.
De Muynck M., soudeur.
Lefèvre J-P., soudeur.
Ruys R., mécanicien.
Van Acker J., mécanicien.
Van Bogaert K., mécanicien.
Vercamer P., tourneur.
Weewauters R., ouvrier entretien bâtiments.
Haecck J-P. cond.-rec. AB.

HAINAUT

Fagot V., commis.
Bauduin E., ouvrier.
Bontinck J., ouvrier.
Broodhuys S., monteur lignes aériennes.
Darteville J., ouvrier qualifié.
Foncoux G., mécanicien.
Laloyaux M., cond.-rec. AB.
Legrand M., ouvrier qualifié.
Paindavoine C., cond.-rec. AB.
Putman C., ouvrier qualifié.
Ravicini M., ouvrier.
Saucez F., cond.-rec. AB.
Theys A., cond.-rec. AB.
Vanderbeck E., électricien.
Baudoux J-P., cond.-rec. AB.
Beeldie M., cond.-rec. AB.
Berwart S., cond.-rec. AB.
Bonvalet G., cond.-rec. AB.
Brismez F., cond.-rec. AB.
Denis C., cond.-rec. AB.
Elias M., mécanicien.
Leroy D., cond.-rec. AB.
Tahon M., ouvrier.
Van Winnendaele J., cond.-rec. AB.

NAMUR-LUXEMBOURG

Bouchat T., tourneur.
Forthomme D., ouvrier entretien bâtiments.
Heneffe F., cond.-rec. AB.
Obrecht M., cond.-rec. AB.
Toussaint P., mécanicien.
Wereau R., tourneur.
François D., ouvrier entretien bâtiments.
Rossi M., mécanicien.
Verbaenen J-L., cond.-rec. AB.

LIEGE

Baurin S., nettoyeur.
Desitter M., nettoyeur.
Siquet M., cond.-rec. AB.
Thijssen G., cond.-rec. AB.
Boty R., cond.-rec. AB.
Capelli M., cond.-rec. AB.
Masy J., cond.-rec. AB.
Vanbellingen J., cond.-rec. AB.

BRABANT

Beckers H., cond.-rec. AB.
Bex R., cond.-rec. AB.
Burnet V., cond.-rec. AB.
De Keuleneer M., cond.-rec. AB.
Delriviere J-P., mécanicien.
Demaury A., cond.-rec. AB.
Derdelinckx D., peintre.
Desmedt A., cond.-rec. AB.
Eeckhout D., cond.-rec. AB.
Fiekers H., cond.-rec. AB.
Hendrickx H., cond.-rec. AB.
Marechal J-P., cond.-rec. AB.
Merckx M., cond.-rec. AB.
Muylaert H., cond.-rec. AB.
Nicolet R., cond.-rec. AB.
Van Hemelen B., cond.-rec. AB.
Verkercke L., mécanicien.
Billens P., cond.-rec. AB.
Bollaertse E., soudeur.
Broothaerts B., cond.-rec. AB.
De Boeck Y., cond.-rec. AB.
Debruyne J., cond.-rec. AB.
Decoster W., cond.-rec. AB.
Deneve J., cond.-rec. AB.
De Smedt A., cond.-rec. AB.
Englebert R., cond.-rec. AB.
Glaude T., cond.-rec. AB.
Gijsemberg R., cond.-rec. AB.
Hanssens R., cond.-rec. AB.
Leneer W., cond.-rec. AB.
Mallet A., cond.-rec. AB.
Massin Y., cond.-rec. AB.
Motheu J., cond.-rec. AB.
Piens J., cond.-rec. AB.
Poelman R., cond.-rec. AB.
Trehourde J-P., cond.-rec. AB.
Vandeput R., magasinier.
Van Henden F., cond.-rec. AB.
Verbeiren H., cond.-rec. AB.

LIMBOURG

Vandermeer M., commis.
Alenteyns R., ouvrier qualifié.
Breels W., ouvrier qualifié.
Buttiens D., ouvrier qualifié.
Daniels R., ouvrier qualifié.
Hoedemakers J., cond.-rec. AB.
Nijs G., ouvrier qualifié.
Ketelslegers J-P., cond.-rec. AB.

Marneffe P., cond.-rec. AB.
Menten V., ouvrier qualifié.
Van De Velde D., cond.-rec. AB.
Van De Velde S., cond.-rec. AB.
Volders F., cond.-rec. AB.

FLANDRE OCCIDENTALE

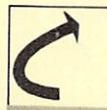
Bogaert J., ouvrier qualifié.
Forrez M., mécanicien.
Wackenier L., mécanicien.
Coenye A., piocheur.
De Pauw J., piocheur.
Dewilde E., piocheur.

BRABANT

De Rick L. et Vrancken M.
Cobbaert D. et Van der Mijnsbrugge S.
Dierickx W. et Moons M.
Dehenain O. et D'Hollander H.
Cleyne F. et Dussart A.
Borremans M. et Rooselaers P.
Delmot A. et De Wandeler L.

FLANDRE OCCIDENTALE

Roels F. et Sys A.
Deblieck P. et Deruytter N.
Heughebaert L. et Vermote B.



MUTATIONS

ADMINISTRATION CENTRALE

Legrand C., rédacteur-dessinateur.

ANVERS

Cleynens F., cond.-rec. AB.

HAINAUT

Petit J., cond.-rec. AB.

LIEGE

Lambrecht G., 1er peintre.

BRABANT

Staels M., rédacteur techn.

LIMBOURG

Machiels H., commis.
Reynders J., cond.-rec. AB.



NAISSANCES

ADMINISTRATION CENTRALE

Evert chez Van den Abeele A.
(Sterrebeek)

ANVERS

Antoon chez Van Leuvenhaeghe R.
(Brasschaat)
Peter chez Verbeeck F. (Putte)
Liesbeth chez Geenen W. (Kasterlee)
Tom chez Smets J. (Malines)
Christiaan chez Nijs F. (Putte)
Els chez Mertens M.-Van Deuren
(Brasschaat)

FLANDRE ORIENTALE

Peter chez Bellinck M. (Renaix)

HAINAUT

Dimitri chez Spitaels B. (Binche)
Magali chez Thys F. (Wasmuel)
Kathleen chez Lecocq M. (Gilly)
Michael chez Delforge M.
(Pont-à-Celles)
Laetitia chez Goret M. (Saint-Vaast)
Vinciane chez Letont R. (Souvret)
Catherine chez Neffe J-P.
(Courcelles)
David chez Roquelle J-P. (Cuesmes)
Karol chez Biedonski M. (Gosselies)
Cindy chez Degimbe C. (Gilly)
Myriam chez Houdart R. (Nivelles)
Geoffrey chez Druine M.
(Courcelles)
Céline chez Chuffart F. (Tournai)
Laurent chez Brans A. (Genly)
Roland chez Cambier R. (Courcelles)
Sylvio chez Costa A. (Ghlin)
Jessica chez Francart D.
(Merbes-le-Château)
Sabrina chez Herregodts J-M.
(Houdeng-Goegnies)
Jessica chez Lheureux Y.
(Frameries)
Alexandre chez Medot J-C. (Hornu)



MARIAGES

FLANDRE ORIENTALE

Praet R. et De Vuyst C.

HAINAUT

Dernoncourt E. et Colin M-C.

NAMUR-LUXEMBOURG

Isabelle chez Gilles A. (Bouillon)
 Sabrina chez Soupart P. (Isnes)
 Caroline chez Collette A. (Ciney)
 Hervé chez Fraiture J.-C. (Flavion)
 Gregory chez Rosenbaum P. (Seilles)
 Corine chez Navaux S. (Malonne)
 Jessica chez Pierret A. (Meix-le-tige)
 Damien chez Cambier P. (Jemeppe-sur-Sambre)
 Laetitia chez Cliquet J.-C. (Vedrin)
 Julien chez Hubert J.-L. (Vedrin)

LIEGE

Daniël chez Jennen D. (Jupille)
 Marijke chez Versteegen R. (Val-meer)
 Steve chez Massart J.-M. (Ivoz-Ramet)

BRABANT

Amelie chez Van Cappellen J. (Wemmel)
 Bart chez Trappeniers G. (Huldenberg)
 Severine chez Lejeune J.-L. (Neerheylissem)
 Arnaud chez Collette M. (Wavre)
 Daisy chez Stockmans M. (Kessel-Lo)
 Christy chez Pinxten P. (Liedekerke)
 Kathleen chez Peelaers L. (Heverlee)
 Els chez Van Hoorebeek F. (Londerzeel)
 Marijke chez Plessers L. (Kessel-Lo)
 Kris chez Lissens J. (Gooik)
 Patrick chez Mues M. (Lubbeek)
 Kevin chez Verbruggen J. (Diegem)
 Sofie chez Vanhumbecq G. (Bierbeek)

LIMBOURG

Wendy chez Appeltants I. (St-Trond)
 Patrik chez Beelen Y. (Diepenbeek)
 Dietrich chez Coenjaerts P. (Maaseik)
 An chez Aerts G. (Gingelom)
 Peter chez Verslegers M. (Bree)

FLANDRE OCCIDENTALE

Stefanie chez Doom G. (Beerst)
 Bjorn chez Deroo M. (Ostende)
 Frederik chez Snick W. (Ypres)
 Nathalie chez Danneels L. (Knokke-Heist)
 Joeri chez Demaëgd W. (Ostende)
 Yves chez Beuckelaere Y. (Bruges)
 Frederik chez Verduyn G. (Knokke-Heist)



RETRAITES

Années de service

ADMINISTRATION CENTRALE

Gezels-Stevens Y., rédacteur 37
 Nyssen G., sous-chef de bureau 35
 Wouters A., 1er commis 39

ANVERS

Doms J., cond.-rec. AB. 35
 Donckers H., cond.-rec. AB. 35
 Geerts J., cond. AB. 38
 Mertens E., cond.-rec. AB. 34
 Minnebo F., 1er ouvrier d'élite 35
 Peeters A., cond.-rec. AB. 38
 Philips L., cond.-rec. AB. 31
 Harre C., 1er ouvrier d'élite 35
 Jacobs F., 1er ouvrier qualifié 39
 Kloek F., cond.-rec. AB. 38
 Somers C., cond.-rec. AB. 39
 Van Eekelen J., cond.-rec. AB. 35
 Van Gool L., 1er ouvrier qualifié 37

FLANDRE ORIENTALE

De Smet M., cond.-rec. AB. 30

HAINAUT

Jorger J., conducteur él. 32
 Libert A., receveur 39
 Parent M., ouvrier qualifié 36
 Rotsaert P., brigadier 36
 Chapelle A., receveur 25
 Coquerelle J., piocheur 26
 Deronne D., cond.-rec. AB. 31
 Renard A., ouvrier qualifié de 1ère cl. 22

NAMUR-LUXEMBOURG

Anciaux A., cond.-rec. AB. 37
 Daussogne A., cond.-rec. AB. 34
 Renier A., 1er ouvrier qualifié 39

LIEGE

Carlens L., 1er ouvrier d'élite 39
 Debrus J., cond.-rec. AB. 38
 Flippart H., cond.-rec. AB. 34
 Petitjean R., brigadier 39

BRABANT

Baert M., receveur 40
 Bellemans P., ouvrier spécialisé 22
 Cornelis J., ouvrier qualifié 29
 De Dobbeleer J., cond.-rec. AB. 34
 Dumont M., 1er contrôleur 39
 Guldix G., chef de mouvement de 2e cl. 42
 Maes J., ouvrier d'élite 35
 Piron M., piocheur 25
 Shelfhout R., cond.-rec. él. 40
 Vander Elst G., ouvrier qualifié 35
 Van Rode R., 1er contrôleur 39
 Vranken J., 1er ouvrier d'élite 38
 Boghe J., cond.-rec. AB. 34
 Gauchez J., cond.-rec. AB. 35
 Sermeus A., 1er contrôleur 43
 Vanzavelberg F., ouvrier qualifié de 1ère cl. 39
 Verstraeten K., cond.-rec. AB. 42
 Wibert F., receveur 23

LIMBOURG

Kenis V., ouvrier qualifié 38
 Vliegen J., cond.-rec. AB. 38
 Raymaekers J., 1er ouvrier d'élite 45
 Smets A., cond.-rec. AB. 38

FLANDRE OCCIDENTALE

Devolder R., 1er ouvrier d'élite 38
 Logghe M., cond.-rec. AB. 33
 Vermote G., 1er ouvrier qualifié 38
 Degraeve G., cond.-rec. AB. 26
 Paesbrugge M., cond.-rec. AB. 47

LES LONGUES CARRIERES



E. Lamber Brabant
 du 24-11-1941
 au 25-11-1979



W. Seffers Hainaut
 du 10- 9-1934
 au 1- 7-1969



F. Laroy Brabant
 du 15- 5-1941
 au 25-11-1979



J. Jonas Liège
 du 1- 4-1941
 au 18-11-1979



R. Voet Flandre occidentale
 du 14- 5-1942
 au 4-11-1979



J. Roobaert Brabant
 du 1- 5-1941
 au 4-11-1979



R. Schelfhout Brabant
 du 11- 2-1938
 au 1- 8-1978



M. Parent Hainaut
 du 2- 8-1937
 au 4- 6-1973



J. Maes Brabant
 du 27-10-1944
 au 30-12-1979



L. Carlens Liège
 du 17- 3-1941
 au 8- 1-1980



A. Anciaux Namur-Luxembourg
 du 30- 3-1939
 au 31-12-1975



R. Petitjean Liège
 du 27- 1-1941
 au 27- 1-1980

NECROLOGIE

«Nos Vicinaux» présente ses condoléances et l'assurance de toute sa sympathie aux familles en deuil.

AGENTS EN SERVICE

NAMUR-LUXEMBOURG
 Robert J., cond.-rec. AB. 43

LIEGE
 Petit F., cond.-rec. AB. 54
 Bataille Y., 1er commis 55

ALLOCATAIRES C.A.M.-C.R.A.-C.R.I. C.A.S.-C.C.T.

ADMINISTRATION CENTRALE
 Guysens F., inspecteur princ. adj. 69
 Wilsens J., directeur 89
 Vanden Eede A., inspecteur 72

ANVERS
 Hermans L., conducteur él. 82
 Adriaenssens J.-B., brigadier 81
 De Backer L., receveur 79
 Coopmans J., conducteur él. 77
 Lodewijckx A., conducteur él. 84
 De Wit J., conducteur él. 82

FLANDRE ORIENTALE
 Coppens R., ouvrier qualifié 1ère cl. 85

HAINAUT
 Trenchant E., ouvrier qualifié 87
 Piret A., conducteur él. 82
 Van Muylen E., conducteur él. 84
 Paduart E., ouvrier qualifié de 1ère cl. 64

NAMUR-LUXEMBOURG
 Fagnant A., chef de mouvement de 2e cl. 61
 Feron S., ouvrier qualifié 80
 Hernoux J., brigadier 70
 Janquin A., cond.-rec. AB. 72

LIEGE
 Bolzée L., chef receveur 70
 Evrard F., ouvrier qualifié 63
 Maquoi J., manoeuvre 80
 Legrand J., ouvrier qualifié de 1ère cl. 74
 Jollings P., cond.-rec. AB. 65
 Fagard P., ouvrier qualifié 76

BRABANT
 Baatz A., conducteur él. 83
 Cassart V., contrôleur 76
 Stas J., conducteur él. 88
 Grimme T., receveur 69
 Vandersteen L., receveur 78
 Vekemans A., piocheur 76

LIMBOURG
 Vlecken G., cond.-rec. AB. 63

FLANDRE OCCIDENTALE
 Vanneville E., cond.-rec. AB. 73
 Tordeur F., ouvrier d'élite 70
 Deconynck C., conducteur él. 88

DECES DE M. WILSENS, ANCIEN DIRECTEUR DU GROUPE DE LIEGE-LIMBOURG

Le 29.12.1979, M. Joseph Wilsens, ancien directeur du Groupe de Liège-Limbourg, est décédé à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. Il avait été admis à la retraite le 23 octobre 1955, il y a presque 25 ans. Les anciens se souviendront certainement encore de lui et se rappelleront que les provinces de Liège et du Limbourg ne constituaient qu'un seul Groupe avant le 1er novembre 1955.

Diplômé de l'Université de Louvain, M. Wilsens entra en service en 1914, dirigea le réseau vicinal limbourgeois dès l'année 1919, et fut nommé directeur du Groupe Liège-Limbourg en 1927.

Ayant assisté à l'accroissement continu de la prospérité du Lim-

bourg, il sut toujours adapter les transports vicinaux aux besoins de la population et aux techniques récentes. Il fut ainsi rapidement convaincu de l'opportunité et de l'efficacité des services d'autobus et suivit cette politique avec beaucoup de succès dans son Groupe. A l'atelier de Hasselt, il entreprit régulièrement des essais et expérimenta de nouveaux procédés, dispositifs ou appareils, en vue d'améliorer la qualité du matériel mis à la disposition du public.

Grâce à son esprit novateur, son grand dynamisme et son activité débordante, M. Wilsens effectua une longue et brillante carrière à la S.N.C.V.

A sa veuve et à sa famille nous présentons l'expression de nos condoléances émues.

M. A. VANDEN EEDE, PREMIER REDACTEUR DE «NOS VICINAUX», N'EST PLUS

C'est avec consternation et beaucoup d'émotion que nous avons appris la mort soudaine de M. Aimé Vanden Eede, premier rédacteur de notre journal d'entreprise, survenue le 6 janvier 1980, à l'âge de 72 ans.

Ayant publié, avec quelques collègues, en 1945, un bulletin d'information destiné aux agents de l'Administration centrale sous les armes, M. Vanden Eede fut chargé, en 1946, de la rédaction de «Nos Vicinaux». Nous nous devons de dire qu'il mena cette tâche à bien avec dévouement et persévérance, sans négliger de souligner l'enthousiasme qui le caractérisait. M. Vanden Eede fut

aussi président et animateur du cercle d'agrément «Entre-Nous» du personnel de l'Administration centrale pour lequel il écrivit plusieurs revues théâtrales. Sa belle voix de baryton y enchantait bien des spectateurs. Il était également un des fondateurs de l'Union des journaux d'entreprise de Belgique.

Les anciens collègues gardent de lui le souvenir d'un excellent camarade plein d'humour et de jovialité.

Nous présentons à son épouse, à sa fille ainsi qu'à sa famille l'expression de nos profondes condoléances.

GROUPE DE LIEGE DECES DE Mme Y. BATAILLE

La nouvelle de la mort inopinée de Mme. Bataille a douloureusement surpris tous les appointés de la Direction du Groupe.

Entrée en service le 29.1.1943 comme perceptrice, affectée quelques mois plus tard au service de la Comptabilité, elle y fit toute sa carrière. Nommée

commis auxiliaire le 1.1.1945, puis commis de 2e classe le 1.1.1955, elle devint premier commis le 1.7.1973.

Mme Bataille laisse le souvenir d'une employée consciencieuse, dynamique et aimable. Nous prions sa famille d'accepter l'expression de nos très sincères condoléances.

CHAMPIONNATS POUR LE PERSONNEL DE LA S.N.C.V.



On nous communique que sept courses seront disputées en 1980. Il faut participer à six courses au moins pour entrer en considération pour le championnat de Belgique. Le classement sera établi d'après le nombre de points obtenus dans chacune d'elles. Les champions seront désignés après la dernière course, qui aura lieu, cette année, à Florennes.

Dans la catégorie des plus de 35 ans, toute épreuve, sur une distance de 40 km, débute à 14 h et est dotée de 7.000 F de prix. Chez les moins de 35 ans, la distance est de 60 km, l'heure de départ est fixée à 16 h et le total des prix s'élève à 8.000 F.

Tous les membres du personnel de la S.N.C.V. ou des fermiers de la S.N.C.V., ayant au moins 21 ans le jour de la compétition, peuvent participer aux épreuves, sur présentation de leur carte de service et de leur carte d'identité.

CALENDRIER

Dimanche 29 juin.

TREMELO (Championnat d'Anvers).
Responsable : M. Louis Deckers -
☎ 016/69.82.11.

Dimanche 3 août.

DIEPENBEEK (Championnat du Limbourg).
Responsable : M. Léon Hoste -
☎ 011/25.05.56.

Samedi 16 août.

DIXMUDE (Championnat de Flandre occidentale).
Responsable : M. Gilbert Farazijn -
☎ 051/50.00.02.

Samedi 23 août.

EUGIES (Championnat du Hainaut).
Responsable : M. Robert Wattier -
☎ 065/66.56.70
66.35.31.

Dimanche 31 août.

TIELT (arr. Louvain) (Championnat du Brabant).
Responsable : M. Jean Allaerts -
☎ 016/63.39.94.

Samedi 6 septembre.

ASSEBROEK (Championnat de Flandre).
Responsable : M. Julien 't Kindt -
☎ 050/35.31.43.

Dimanche 14 septembre.

FLORENNES (Championnat de Wallonie et de Belgique).
Responsable : M. Mosselmans -
☎ 071/68.81.78.

DES RETRAITES BIEN MERITEES

Administration centrale

M. G. NYSSSEN, sous-chef de bureau

Après cinq années de captivité en Allemagne, M. Gérard Nyssen entra en service comme receveur, au Groupe de Bruxelles, le 26.6.1945.

Nommé contrôleur le 1er juillet 1958, il s'occupa, dès 1960, de travaux d'inspection au Service des Assurances. Il fut nommé rédacteur et muté à l'Administration centrale le 1er janvier 1965. Le 1er septembre 1976, il fut promu sous-chef de bureau au Service commercial de l'Exploitation.

Dans l'accomplissement de ses diverses tâches, M. Nyssen s'appliqua, avec zèle et persévérance, à défendre les intérêts de la Société.



Nous nous associons à ses collègues, dont il avait acquis l'estime et l'amitié, pour lui souhaiter une heureuse retraite.



Groupe du Brabant

M.G. GULDIX, chef de mouvement de 2e classe

M. Gustaaf Guldix, entré en service comme receveur à Grimbergen, le 13 mars 1938, devint

conducteur-receveur électrique sur les lignes Bruxelles - Grimbergen - Humbeek et Bruxelles - Londerzeel, à partir du 1er mai 1941. Nommé contrôleur le 1er mars 1947 et premier contrôleur le 1er janvier 1960, il fut promu chef de mouvement de 2e classe le 1er janvier 1965.



Nos meilleurs vœux l'accompagnent dans sa retraite bien méritée après 41 ans de bons et loyaux services.



M.R. VAN RODE, premier contrôleur

Entré à la S.N.C.V. le 26.12.1940, en tant que receveur sur la ligne



Bruxelles - Grimbergen - Humbeek, M. Raoul Van Rode fut nommé contrôleur le 1.4.1947 et premier contrôleur le 1.7.1967. Depuis le 14.5.1973, il était affecté au service administratif du dépôt de Grimbergen.

Nous lui souhaitons de jouir longtemps d'une retraite agréable et heureuse.

M.M. DUMONT, premier contrôleur

Engagé le 30.8.1940, en qualité de receveur au dépôt de Lasne, M. Marcel Dumont fut nommé contrôleur le 1er juillet 1958 et premier contrôleur le 1er juillet 1972. Ses chefs et collègues l'apprécient pour son dévouement et sa serviabilité.



Nous lui présentons tous nos vœux pour de nombreuses et heureuses années de bonheur.



M.A. SERMEUS, premier contrôleur

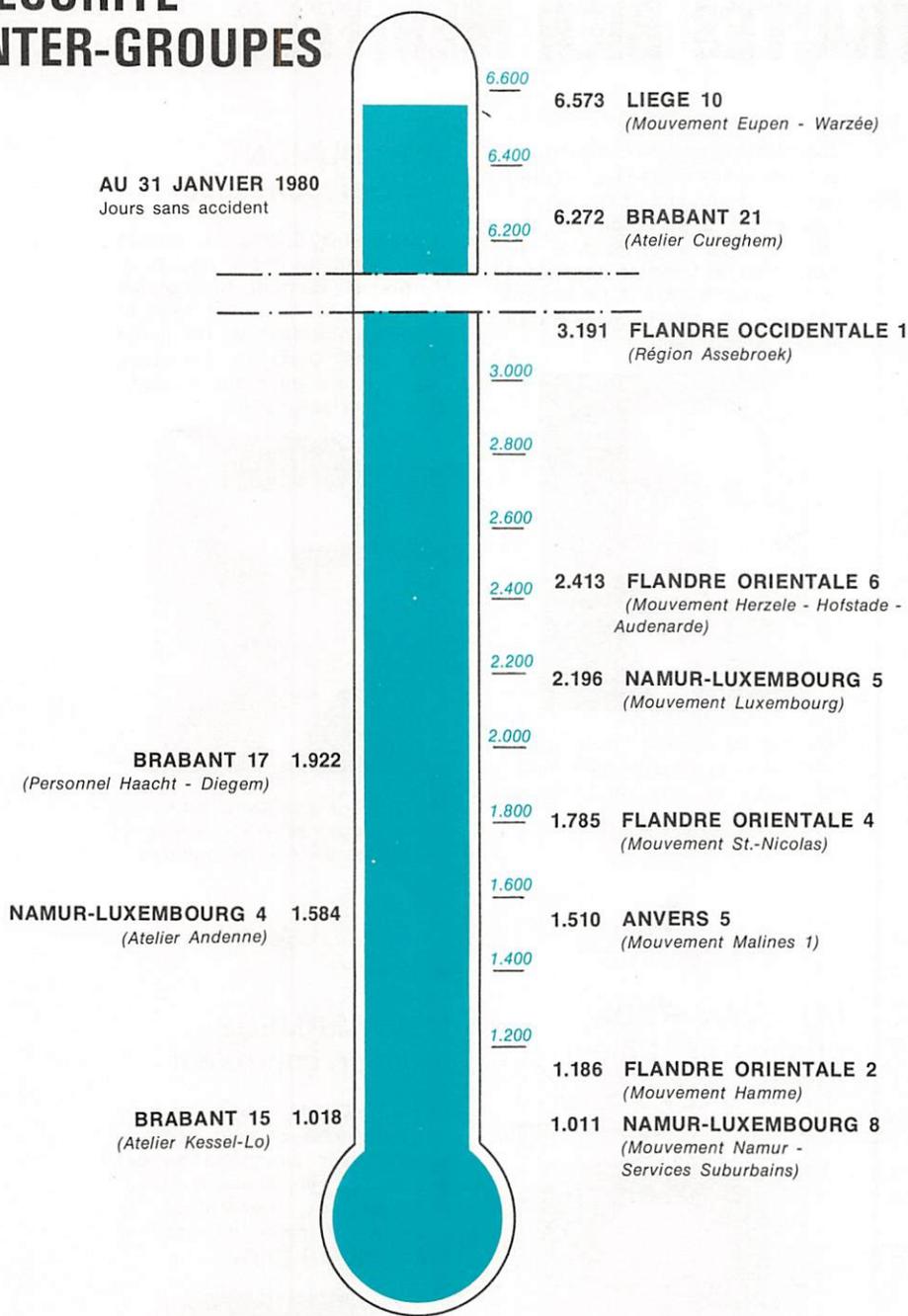
Le 12.7.1937, M. Albert Sermeus fut embauché comme conducteur-receveur électrique au dépôt de Louvain. Il obtint sa nomination de contrôleur le 1.1.1960 et celle de premier contrôleur le 1.7.1967.



M. Sermeus fit toujours preuve d'obligeance envers tous. Puisse-t-il jouir, en bonne santé, d'une paisible et heureuse retraite.

CONCOURS DE SECURITE INTER-GROUPES

AU 31 JANVIER 1980
Jours sans accident



— Dis-donc, l'apprenti, c'est comme ça qu'on porte une fourche ?

Les agents dont les noms suivent, mentionnés par dépôt, ont remis à leur chef des sommes d'argent ou des objets trouvés au cours de leur service.

ANVERS

Anvers : De Graaf H. (sac à main + 3.000 F), Van Hove M. (porte-monnaie + 1.720 F).

Broechem : Vluymans G. (porte-monnaie + 1.039 F + bracelet).

Malines : Heuvinck W. (portefeuille + 100 F), Bertholet A. (portefeuille + 600 F), Willems L. (portefeuille + 100 F), Cluytens D. (portefeuille + 164 F), Mergaerts R. (portefeuille + 63 F), Suy P. (portefeuille + 120 F), Rayen F. (porte-monnaie + 1.405 F + chèque), Verbeeck G. (sac à main + 136 F), Rens M. (portefeuille + 1.500 F) + (portefeuille + 322 F), Verhagen J. (portefeuille + 1.600 F), Van den Bulck J. (portefeuille + 3.300 F), Laurens A. (portefeuille + 200 F), Van Nieuwenhove M. (portefeuille + 100 F), Aerts J. (portefeuille + 4.100 F), Van den Brouck A. (portefeuille + 140 F), Lombaerts H. (portefeuille + 425 F).

Tremelo : Van Rompaey F. (sac à main + 320 F) + (portefeuille + 160 F).

Turnhout : De Proost G. (porte-monnaie + 3.370 F), Eyckmans R. (porte-monnaie + 1.200 F), Smolders R. (porte-monnaie + 1.611 F).

FLANDRE ORIENTALE

Destelbergen : Verdonck G. (1.000 F), Vergeylen E. (2.507 F), Clauwaert B. (1.100 F).

Gand St.-Pierre : Vervaeet T. (3.980 F).

Hamme : De Loose E. (725 F), Vermeersch J. (500 F), Regniers Ph. (400 F + 120.000 liras).

Herzele : Van Caester H. (984 F).

HAINAUT

Charleroi : Mercier A. (portefeuille)

ACTES DE PROBITÉ

+ 3.420 F), Vanoosterwyck J. (portefeuille + 2.100 F), Vausort Ph. (portefeuille + 500 F), Dewinter M. (sac de dame + carte d'identité + portemonnaie + 3.957 F), Andries B. (portefeuille + 500 F), Decelle D. (portefeuille + chèque de 500 F).

Eugles : François J.-C. (gourmets d'une valeur de 17.000 F).

La Louvière : Vandebosch J.-L. (portefeuille + 850 F), Deneyer V. (portefeuille + 1.200 F), Lorez W. (montre de dame).

Quaregnon : Tumerelle D. (portefeuille + 800 F), Buys N. (collier en perles fines), Dujardin A. (sac à main de dame + 1.092 F), Blondeau A. (sac à main + 8.886 F), Hayez M. (montre de dame), Tumerelle D. (portefeuille + 5.283 F).

Tournai : Versluys P. (portefeuille + 1.500 F), Cardon J.-P. (portefeuille + 1.320 F), François M. (portefeuille + 531 F).

NAMUR-LUXEMBOURG

Florennes : Arnould R. (portefeuille + 985 F), Tambour F. (sac de dame + 5.000 F + livret d'épargne avec 166.615 F).

Florenville : Dazy C. (portemonnaie + 1.629 F).

Mariembourg : Devrieze A. (portemonnaie + 1.962 F + bague en or + documents) + (sac de dame + 5.658 F + documents).

Namur : Hucorne F. (portefeuille + 700 F + carte d'identité + abonnement scolaire), Jacobs A. (portefeuille + 2.000 F), Paris P. (portefeuille + 1.050 F + documents), Bertinchamps J.-P. (sac à main + 1.304 F), Bossroy G. (portefeuille + 4.048 F + documents), Mathys J. (portefeuille + 675 F), Radelet R. (portefeuille + 1.420 F + documents), Remeé F. (portefeuille + 3.000 F).

Onoz : Brichard R. (portefeuille + 3.675 F).

LIEGE

Bassenge : Evrard G. (596 F).

Eupen : Crutzen (624 F), Wintgens (1.537 F).

Liège : Popowski (650 F), „Gochel (4.720 F).

Omali : Mouton F. (690 F), Pasteels V. (3.970 F), Bekaert M. (3.620 F), Derue J.-C. (520 F), Janne G. (21.780 F).

Rocourt : Marchoul (1.095 F), Vandenberghe (980 F).

BRABANT

Louvain : Merckx E. (portemonnaie + 1.667 F), Peeters W. (portefeuille + 500 F + abonnement).

LIMBOURG

Genk : Daniels R. (montre de dame en or), Gielen J. (montre de dame), Doucet G. (portemonnaie + 762 F).

Hasselt : Goffings L. (portefeuille + 2.850 F), Voets P. (portefeuille + 947 F), Marchal P. (portefeuille + 850 F), Vandevooort F. (portemonnaie + 5.816 F).

Lanaken : Crijns N. (montre), Beckers M. (portefeuille + 1.420 F), Teyssens P. (montre de dame).

St-Trond : Bats B. (portefeuille + 32.175 F).

FLANDRE OCCIDENTALE

Assebroek : Hoeman E. (portefeuille + 525 F), Allemeersch O. (sac de dame + 3.390 F), Verstraete U. (sac à main + 6.100 F), Vanlersberghe G. (portemonnaie + 2.641 F).

Courtrai : Vandamme P. (portefeuille + 458 F), Vanhulle J. (portefeuille + 466 F), Coopman G. (portemonnaie + 1.000 F), Vandeputte M. (sac à main + 860 F), Vandekerckhove M. (sac à main + 8.000 F + livret d'épargne + chèques).

Knokke : Vermeersch W. (sac à main + nouvelles chaussures), Vermeersch D. (montre en or), Verschaeve W. (collier de perles).

La Panne : Bos W. (sac à main + 6.600 FF), Bedert N. (sac à main + 1.000 FF), Boñje F. (portemonnaie + 2.258 F).

Ostende : De Dobbelaer B. (portefeuille + 700 F), Pieters T. (portefeuille + 602 F), Claeys P. (portefeuille + 7600 F + 60 FF + 300 pesetas), Vanderburg-Zethoven W. (portefeuille + 780 F), Margot J. (portefeuille + 1.960 F + 60 FF).

UN JOUR OU UN WEEK-END D'ÉVASION

Voici quelques suggestions pour vos excursions pendant les mois de mai et de juin 1980.

1er mai - Russon (Tongres) Jeu de St.-Evermar (à 14 h).

1 - 31 mai - Maaseik Mois de mai touristique (expositions, théâtre, marché aux antiquités, marché folklorique) (tous les jours).

1er mai - 10 août - La Gleize (Stoumont) Exposition «Décembre 1944» (chaque week-end en mai et juin, tous les jours à partir du 1er juillet, de 10 à 12 h et de 13 à 18 h).

11 mai - Ypres Grande fête des chats - 26e sortie du cortège (à 15 h). Jet de chats en peluche du haut du beffroi.

11 mai - Malines Procession de Notre-Dame de Hanswijk.

15 mai - Bruges Procession du Saint-Sang (à 15 h).

24 et 25 mai - Ostende Festival international pour show-bands.

24 mai - 29 juin - Anvers Foire aux attractions.

25 mai - Geel Ommegang Ste-Dymphne (tous les cinq ans) (à 15 h).

25 et 26 mai - Courtrai Fêtes de la Pentecôte (marché aux puces, foire d'artistes, camelots, métiers anciens, jeux populaires, etc.).

31 mai - 1er juin - Arlon Grandes fêtes internationales du Maitrank.

31 mai au 3 juin - Mons 20e Festival international de Musiques Militaires.

1er juin - Mons Procession Multiséculaire du Car d'Or (à 10 h) - Combat légendaire dit «Lumeçon» (à 12h30).

1er juin - Walcourt Procession de la Fête-Dieu accompagnée de la «marche militaire».

2 juin - 15 septembre - Malines à 20h30, chaque lundi, récital de carillon de renommée mondiale.

6 juin - 28 septembre - Diest Exposition «Diest et la Maison d'Orange-Nassau». Musée municipal.

7 et 8 juin - Tournai Journées des cortèges.

15 juin - Verviers Grand cortège costumé international (à 15 h).

21 et 22 juin - Oostduinkerke (Koksijde) Fêtes de la crevette. Le 22, l'après-midi, cortège de la crevette.

27, 28 et 29 juin - Ypres Rallye automobile international : «les 100 km d'Ypres».

SOMMAIRE N° 205 MARS-AVRIL 1980

	Page
150 ^e anniversaire de la Belgique	2
Comment économiser 10% de carburant ?	3
Notre parc d'autobus en 1979	4
Commande de 56 autobus articulés	4
Rénovation de 20 motrices type S	5
10 ^e prix «Directeur général Hoens»	6
Millénaire de la Principauté de Liège	6
Vacances 1980	7
Notre stand au Salon de l'automobile	7
Page familiale	8
Personalialia	10
Championnats cyclistes	12
Des retraites bien méritées	13
Concours de sécurité	14
Actes de probité	15
Un jour ou un W.-E. d'évasion	15

Photo de la couverture :

Érigé sous la règle de Léopold II, l'arc de triomphe du Cinquantenaire à Bruxelles.

Périodique bimestriel du personnel de la S.N.C.V.

Rédaction : rue de la Science 14 - 1040 Bruxelles.

Téléphone : (02) 230.03.30 - Ext.: 335 — C.C.P. 000-0003227-26.

Editeur responsable : L. Vanderfaeillie, rue de la Science 14 - 1040 Bruxelles.



Membre de l'association belge de la presse d'entreprise - A.S.B.L.